

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

072-247200686-20221214-D_14_12_22_09-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/12/2022

Affichage : 19/12/2022

SYNDICAT MIXTE DU PAYS DU PERCHE SARTHOIS

Structure de coopération intercommunautaire

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2021



Adresse : Pays du Perche Sarthois,

24 avenue de Verdun - BP 90100

72 404 La Ferté-Bernard

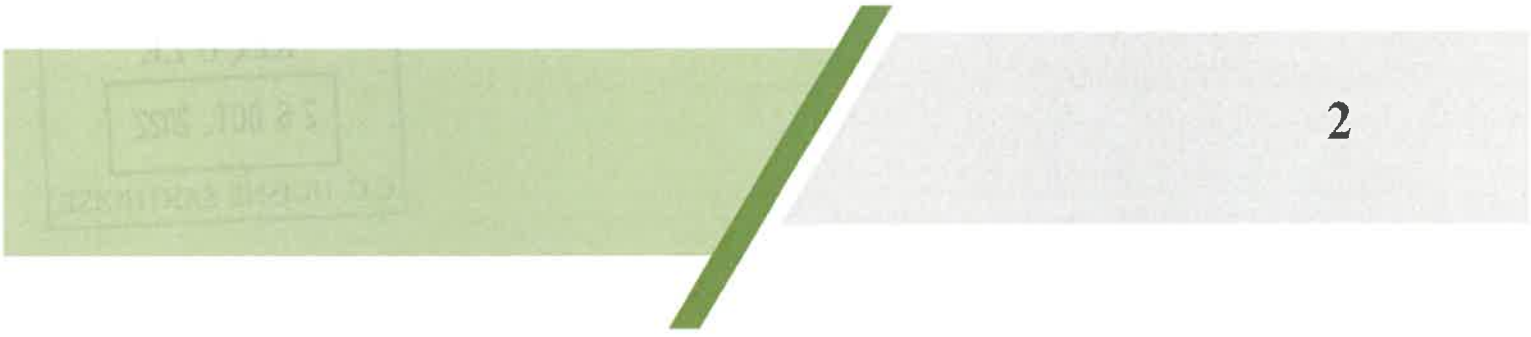
Téléphone : 02.43.60.72.77 – Fax : 02.43.71.42.38

Mail : perche-sarthois@orange.fr

Site web : <http://www.perche-sarthois.fr>



CE PROJET EST COFINANCÉ PAR LE FONDS EUROPÉEN AGRICOLE
POUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL. L'EUROPE INVESTIT DANS LES ZONES RURALES



Introduction..... Page 4

1 / Bilan des Actions 2021

- 1.1 Direction générale..... Page 5
- 1.2 Le Pays d'art et d'histoire..... Page 6
- 1.3 Le tourisme..... Page 20
- 1.4 Les procédures contractuelles..... Page 23
- 1.5 SCoT et PCAET du Perche Sarthois..... Page 25
- 1.6 Alimentation durable..... Page 27

2 / Administration générale du Pays

- 2.1 Les adhérents..... Page 28
- 2.2 Les missions statutaires..... Page 29
- 2.3 Les élus..... Page 30
- 2.4 Les agents..... Page 30
- 2.5 Le Conseil de Développement..... Page 31
- 2.6 Le budget..... Page 33

Le territoire (au 1^{er} janvier 2021)

Le Pays du Perche Sarthois est un syndicat mixte dit ouvert.

Il est composé de :

- 4 Communautés de communes adhérentes (avec par ordre alphabétique la CC du Gesnois Bilurien, la CC du Maine Saosnois, la CC du Pays de l’Huisne Sarthoise et la CC des Vallées de la Brayte et de l’Anille) + le Conseil départemental de la Sarthe,
- 85 communes,
- 83 494 habitants, (recensement population municipale INSEE 2017)
- 1 458 km²,
- 57,2 hab./km²



1.1 Direction générale

L'année 2021 a été une année rythmée par le télétravail obligatoire et une nouvelle période de confinement liée à la crise sanitaire, appelée COVID-19. Si cette crise a moins touché l'ensemble des activités inhérentes à la structure, notamment sur les missions fortement en relation avec l'extérieur comme le service réceptif (accueil des groupes), le service éducatif ou encore les activités liées au tourisme, ces missions sont restées impactées en raison des différentes prérogatives de l'État sur les mesures sanitaires.

Le protocole sanitaire, mis en place en 2020 (affichage dans les locaux, organisation du (télé)travail, mesures sanitaires et gestes barrières, etc.) a été maintenu sur l'année 2021. Par ailleurs, le Pays du Perche Sarthois a répondu aux demandes de l'État en installant le télétravail obligatoire trois jours par semaine durant plusieurs semaines.

La direction générale du Pays impose un suivi des ressources humaines. L'année 2021 a été marquée par le mouvement de plusieurs agents :

- Mme Philippine PIEL arrivée le 1^{er} janvier 2021 jusqu'au 18 avril 2021 en remplacement de M. Pierrick BARREAU à l'inventaire général du patrimoine. Cette dernière n'a pas souhaité donner suite et est partie à la fin de sa période d'essai au bout de trois mois. Ce départ a engendré un nouveau recrutement : Mme Camille DEWANCKER, recrutée à compter du 26 avril 2021 sur un CDD de trois ans.
- Mme Adeline THEVENIN, recrutée le 02 septembre 2021 sur un contrat pour accroissement temporaire d'activités, à la suite d'un stage d'un an au Pays, et sur la mission « Environnement et cadre de vie » ;
- Mme Vanessa CHOLLET a annoncé son départ du Pays du Perche Sarthois incluant une mise en disponibilité pour convenances personnelles à compter du 1^{er} septembre 2021. Elle fut remplacée en interne par Madame Hélène DUFOSSÉ, chargée de mission SCOT – PCAET
- Mme Aurélia PARISOT a quitté ses fonctions d'adjointe administrative en charge du secrétariat et de l'accueil à compter du 11 octobre 2021.

Cette année 2021 a été l'occasion d'accueillir une personne en service civique à partir du 15 octobre 2021 :
Mme Frédérique CARON LAMBERT.

Sur l'administration générale du Pays du Perche Sarthois, l'année 2021 a permis de mettre en œuvre le Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels, précédemment réalisé en collaboration avec le Centre de Gestion de la Sarthe (CG 72).

1.2 Le Pays d'art et d'histoire

Actions de sensibilisation des populations locales

En 2021, différentes animations du patrimoine ont été proposées de mai à décembre. Pour le public individuel, 60 animations ont été programmées en dehors du Monument du Mois. Outre les animations récurrentes que sont les Pausas-découvertes, les visites de centres historiques, un programme d'animation de l'exposition permanente du CIAP a eu lieu. Il s'agit pour l'essentiel de visites-guidées mais également de découvertes sportives et culturelles sous la forme de randonnées commentées à pied ou en kayak sur l'Huisne. En outre, des ateliers techniques étaient proposés pour permettre la découverte de thématiques patrimoniales liées à l'architecture et ils ont été co-animés par un professionnel ou un guide-conférencier.

Les nouveautés en 2021

Pour la première année, et ce grâce à de multiples partenariats (Sarthe Nature Environnement-SNE, l'association des Amis de l'Abbaye de Tuffé, l'association SEPENES, la commune de La Bosse et aussi la participation de propriétaires privés), une **balade vélo commentée** a été proposée (photo 1) à l'image de ce qui est proposé à pied sur les sentiers ou en kayak sur l'Huisne.



Photo 1 : Balade vélo commentée, crédit photo Pays du Perche Sarthois

De nouvelles visites ont été également conçues pour les communes de **Bouloire et du Luart**.

À l'image du circuit annuel des trois églises qui permet de fédérer les communes, un nouveau circuit a été expérimenté : le **circuit des 3 manoirs** (cf. photo 2) afin d'associer les partenaires privés du territoire. Cet évènement a été un véritable succès, ce qui permet d'envisager la reconduction de ce type d'action annuellement.

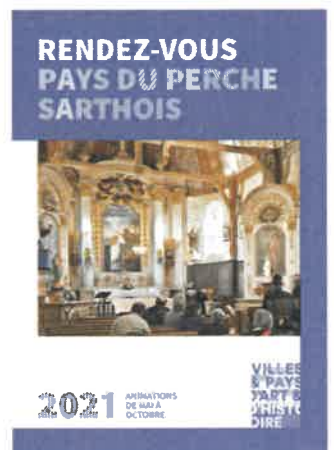
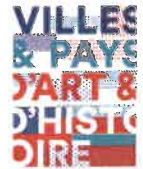




Photo 2 : Circuit des trois manoirs, crédit photo, Pays du Perche Sarthois

Enfin, après une expérimentation auprès du jeune public en groupes, nous avons programmé un *Escape Game* (Savigné-l'Évêque) tout public et un jeu de piste familial à Montmirail. Ces nouvelles modalités de découverte ont bien fonctionné auprès d'un public plus familial même si les adolescents, particulièrement visés, sont restés peu nombreux.

Manifestations nationales

Comme chaque année, le Pays d'art et d'histoire a relayé les événements nationaux que sont les *Rendez-vous aux Jardins* sur le thème de « La transmission des savoirs » ainsi que les *Journées du patrimoine de pays et des moulins* sur le thème de « L'arbre et ses usages » ainsi que les incontournables *Journées Européennes du Patrimoine* sur le thème du « Patrimoine pour tous » pour cette 38^{ème} édition.

Aucune animation spécifique n'a été proposée pour les *Rendez-vous aux Jardins* contrairement aux autres manifestations pour lesquelles sept visites dont cinq pour les *Journées Européennes du Patrimoine* ont été proposées, sans lien direct avec la thématique annoncée et deux sur « L'arbre et ses usages » pour les *Journées Patrimoine de Pays et des Moulins*.

En plus de ces événements, le Pays d'art et d'histoire a également participé aux *Journées nationales de l'Architecture* qui avaient lieu les 16 et 17 octobre 2021, en inscrivant l'Escape Game et la visite du bourg réalisés à Thorigné-sur-Dué. Cette manifestation reste pour l'instant assez confidentielle sur le territoire du Perche Sarthois, les nombreux participants à ces deux événements ont été informés non pas par la communication des *JNA* mais par le biais de la communication du Monument du Mois.



Bilan des actions

Malgré un contexte sanitaire encore difficile, 53 animations ont pu être réalisées sur les 60 programmées, elles ont enregistré un nombre de 988 visiteurs soit un peu plus de 18 participants en moyenne par animation, sachant que le nombre est très variable en fonction du type d'action et d'éventuelles jauges sanitaires.



Monument du Mois du 24 septembre au 17 octobre 2021

Pour cette 22^{ème} édition, le Monument du Mois s'est tenu dans la commune de Thorigné-sur-Dué (1 650 habitants) au sein de la communauté de communes du Gesnois Bilurien.

Thorigné-sur-Dué a pour spécificité d'abriter de nombreuses structures d'accueil sur son territoire : groupe scolaire, maison familiale rurale (MFR), Ehpad, foyer de vie pour personnes handicapées, Institut Médico-Educatif (IME) ainsi que de nombreuses associations parmi lesquelles un foyer rural. Ces nombreux acteurs locaux ont permis de développer des collaborations intéressantes afin de toucher des publics très divers. Un travail de concertation préalable, bien qu'écourté en raison de la pandémie de Covid-19, a permis de réfléchir avec les élus et les habitants aux enjeux de la conservation et de la restauration du patrimoine ainsi qu'aux questions de développement touristique et culturel. Différentes thématiques ont pu être abordées dans le programme d'animation : l'histoire seigneuriale au travers notamment du château, l'histoire de l'église, les cours d'eau et les moulins, l'industrie textile, la nature en ville et le patrimoine paysager, les transformations du bourg pendant les 30 Glorieuses, etc.

Ces thèmes ont également été abordés dans le parcours-découverte publié à 3 000 exemplaires à l'occasion de la manifestation.





Au total, ce sont **15 animations** qui ont été proposées et réparties **sur 4 week-ends** pour une **fréquentation de 1 001 visiteurs**.

Une signalétique patrimoniale pérenne a pu être débutée dans ce cadre : elle a été réalisée en collaboration avec la commune, le foyer rural et le service jeunesse de la communauté de communes du Gesnois Bilurien. Elle fut mise en place à titre provisoire pendant la manifestation avant de prendre sa forme définitive début 2022 sous l'égide de la commune.

Retour en images sur quelques temps forts du Monument du Mois :



Photo 1 : Présentation de la Gautellerie par les élèves de la MFR, crédit photo : Pays du Perche Sarthois



Photo 2 : Escape Game réalisé en collaboration avec le service jeunesse du Gesnois Bilurien, crédit photo : Pays du Perche Sarthois



Photo 3 : Concert de chant lyrique, crédit photo : Pays du Perche Sarthois



Photo 4 : Randonnée contée par les Chemineux, crédit photo : Pays du Perche Sarthois

Détail des actions réalisées dans le cadre du Monument du Mois

Actions réalisées	Public concerné	Thèmes abordés
<p>* Projets pédagogiques / jeune public Groupe scolaire Jacques-Yves Cousteau</p> <p>*MFR de Thorigné</p> <p>*Service Jeunesse CC Gesnois Bilurien (NB : pour plus de détails se reporter à la partie sur le service éducatif)</p>	<p>- 6 classes de la maternelle au CM2 / 150 élèves sensibilisés sur 24 séances</p> <p>- 1 classe / 16 élèves sensibilisés</p> <p>- 8 jeunes dans le cadre du dispositif argent de poche</p> <p>- 8 autres jeunes dans le cadre du local jeunes de Bouloire</p>	<p>- Découverte du patrimoine de la commune, l'école d'autrefois, l'artisanat du textile</p> <p>- Histoire et évolution du site de la Gautellerie</p> <p>- Création de contenu pour QR code de la signalétique</p> <p>- Participation à la création d'un Escape Game</p>
Réalisation d'un parcours-découverte (visuel 1)	<p>Visiteurs du monument du Mois</p> <p>Habitants de la commune</p> <p>Public des offices de tourisme</p>	Document pérenne de 36 pages
Réalisation d'une signalétique patrimoniale (visuels 2 et 3)	Habitants et public touristique	19 panneaux permanents
15 animations sur 4 week-ends	<p>1 001 visiteurs</p> <p>Habitants et touristes de proximité (Perche Sarthois et Le Mans)</p>	Histoire, urbanisme, architecture, traditions orales

Inventaire du patrimoine

En 2021, le travail d'inventaire du patrimoine réalisé en partenariat avec la Région des Pays de La Loire s'est poursuivi par l'Inventaire des bourgs de Bessé-sur-Braye, La Bosse et Torcé-en-Vallée, soit au total 10 bourgs inventoriés sur les 12 prévus initialement.

Ces communes ont fait l'objet de dossiers consignés dans la base de données GERTRUDE, ils sont consultables sur le site <https://gertrude.paysdelaloire.fr/>; de même, les photographies prises au cours de l'étude par Pierre-Bernard Fourny, photographe de la Région, sont à retrouver sur le site phototheque-patrimoine.paysdelaloire.fr.

Chaque bourg inventorié fait l'objet d'une valorisation spécifique en partenariat entre le Pays d'art et d'histoire, la Région des Pays de la Loire et la commune concernée. Pour chacune de ces communes, l'édition d'un parcours-découverte par le Pays d'art et d'histoire du Perche Sarthois est prévue ainsi que des restitutions aux habitants.

En 2021, pour des raisons méthodologiques, la commune de Saint-Calais a été sortie de l'étude des bourgs et fera l'objet d'un inventaire topographique à partir de 2022.

Service éducatif

Les animations du service éducatif sont réalisées de la conception à la réalisation par la chargée de mission actions éducatives, secondée lors des animations par les guides-conférencières qui prennent en charge une partie de la classe. À l'exception des classes du patrimoine, les autres animations sont réalisables sur l'ensemble du territoire grâce à un matériel transportable afin d'intervenir sur les 75 communes du Pays d'art et d'histoire.

Malgré un contexte encore difficile lié à la pandémie, trois classes du patrimoine ont pu avoir lieu, neuf parcours patrimoine et huit animations ponctuelles soit vingt projets réalisés et 498 élèves bénéficiaires des établissements suivants : collèges de la Ferté-Bernard et Saint-Calais, écoles de La Ferté-Bernard, Bonnétable, Saint-Aubin-des-Coudrais, Cherré-Au, Semur-en-Vallon.

Les lieux d'animation ont été répartis comme suit : La Ferté-Bernard, Saint-Calais, Tuffé (CIAP), Saint-Corneille et Grééz-sur-Roc.

Les nouveaux projets :

Dans le cadre de la thématique de la classe du patrimoine « La Ferté-Bernard, une ville à la Renaissance », un nouvel atelier sur la taille de pierre a été proposé en collaboration avec l'artisan tailleur de pierre Franck Domain de Melleray. Il fut expérimenté avec les élèves de la classe SEGPA du collège Georges Desnos de La Ferté-Bernard et s'est avéré très concluant. Il a permis de faire travailler les élèves sur la taille et la gravure sur pierre et a abouti à la réalisation d'une œuvre collective consistant en une cartouche avec inscription.

Mini Classe du Patrimoine « Découverte du livre ancien » : pour la 2^{ème} année, il a été expérimenté une **forme allégée de la classe patrimoine « Livre ancien »** pour deux classes du collège Jules Ferry de Saint-Calais. Répartis sur deux journées thématiques, les élèves ont pu découvrir le livre manuscrit et le livre imprimé en partenariat avec le centre culturel de Saint-Calais. L'ensemble de leurs travaux a permis d'aboutir à la création d'un livret cousu et relié par élève comprenant leurs réalisations lors des ateliers et animations découvertes.

Par ailleurs, suite à l'Inventaire du Patrimoine réalisé dans la commune de **Semur-en-Vallon** et aux sondages effectués sur les peintures murales de l'église, les élèves ont pu participer à une animation pédagogique pour découvrir l'édifice et ses spécificités.

Un contexte particulier mis à profit pour développer les actions hors temps scolaire

Le contexte sanitaire était propice au renforcement de partenariats locaux et au développement de l'action hors temps scolaire, notamment en raison d'un léger recul des demandes des enseignants. Néanmoins, le service éducatif a pu répondre positivement à toutes les demandes de médiation autour du patrimoine, qui ont souvent dû être reportées et organisées à la dernière minute lorsque les conditions sanitaires le permettaient.

En outre, ce contexte particulier a permis de **renforcer le partenariat avec le Service Jeunesse de la Communauté de communes du Gesnois Bilurien et de développer des actions hors temps scolaire**. Ainsi, il a été conçu des propositions d'Escape Game dans les églises de Montfort-le-Gesnois et de Thorigné-sur-Dués (voir rubrique Monument du Mois) et un projet de découverte du patrimoine et des arts dans le cadre de l'opération « C'est mon patrimoine » proposée par le ministère de la Culture même si ce dernier projet, prévu initialement aux vacances de Pâques 2021 a dû être reporté aux vacances de la Toussaint 2021. Il s'agissait de trois stages (sept jours au total) avec le Service Jeunesse du Gesnois Bilurien et des professionnels : guides-conférenciers, artisan, chanteur, danseuse et artiste light painting.

C'est ainsi que les contacts développés avec le **Relais Petite Enfance du Gesnois Bilurien** a abouti à la création d'un cycle de huit séances de découverte de la Terre en Perche Sarthois pour les enfants de 0 à 3 ans et leurs assistantes maternelles. Programmé sur novembre 2020, il a été reporté en novembre et décembre 2021.

Le bilan 2020-2021 en quelques chiffres :

	Actions de médiation classiques	Actions de médiation patrimoine CLEAC	TOTAL
Nombre de demi-journées d'animations	81	35	116
Nombre de médiations construites	42	14	56
Nombre d'enfants accueillis	1 077	291 + 91 = 382	1 459

Au total, en 2020-2021 le service éducatif a accueilli et sensibilisé à l'art et au patrimoine : 1 077 élèves pour un total de 81 demi-journées d'animation, auxquels s'ajoutent les 382 élèves ayant participé au projet « TRACES », dans le cadre du CLEAC (voir détail du projet ci-après).

C'est au total 56 médiations différentes (visites et/ou ateliers) qui ont été conçues et réalisées par le service éducatif du Perche Sarthois à l'attention du jeune public du territoire.

Les projets pédagogiques menés dans le cadre du Monument du Mois

Groupe scolaire Jacques-Yves Cousteau

Le Monument du Mois dans la commune de Thorigné-sur-Dués a été l'occasion de monter un projet pédagogique avec l'équipe enseignante pour les six classes du groupe scolaire communal.

Trois 3 axes ont été retenus :

1. Découverte du patrimoine de la commune (architecture et urbanisme du bourg, église, rivières et moulins à eau)
2. Découverte de la vie d'autrefois et en particulier de l'école à partir des anciennes écoles de la commune et des échanges avec les anciens du village
3. Découverte de l'artisanat du textile

Ce projet a été piloté par le service éducatif du Perche Sarthois et les enseignants. Il s'est appuyé sur un travail intergénérationnel fait par l'école en partenariat avec l'Ehpad et avec l'intervention de partenaires artistiques pour les ateliers tissage et art textile, la plasticienne Isabelle Strutz et Serge Heuzard de l'association sARThelaine. Chacune des six classes a ainsi bénéficié de quatre séances d'animation sur la ou les thématiques retenues par l'enseignante.

Maison Familiale Rurale

Un projet de découverte et d'appropriation du patrimoine de la commune a été mené avec une classe de CAP services à la personne de la Maison Familiale Rurale nouvellement installée sur le site de la Gautellerie dans la commune. À l'issue de cette sensibilisation, les élèves ont travaillé sur l'histoire et l'architecture du lieu de la Gautellerie. Ce travail a permis d'aboutir à la présentation du lieu au public le 15 octobre par les élèves eux-mêmes.

Service jeunesse du Gesnois Bilurien

Hors temps scolaire, les jeunes du service jeunesse de la Communauté de communes du Gesnois Bilurien ont travaillé sur deux projets sur plusieurs séances :

- La création de l'Escape Game réalisé le 16 octobre pour partager leur découverte du bourg et son histoire avec le grand public
- L'élaboration des contenus numériques du parcours-signalétique de Thorigné dans le cadre du dispositif « argent de poche » proposé par le service jeunesse.

Deux animations du service éducatif :



Photo 1 : classe du patrimoine à La Ferté-Bernard,
Crédit photo : Pays du Perche Sarthois



Photo 2 : découverte de l'église de Savigné-L'Évêque
Crédit photo : Pays du Perche Sarthois

Le Contrat Local d'Éducation Artistique et Culturelle (CLEAC) du Perche Sarthois

Dans la continuité des actions menées à destination des publics et principalement des actions d'Éducation Artistiques et Culturelles (EAC), nous avons poursuivi la réflexion engagée depuis 2019 dans l'objectif de développer un CLEAC sur le territoire du Perche Sarthois en relation avec l'État proposant ce dispositif. Le processus a consisté à poursuivre la mise en œuvre de l'action de préfiguration et à poursuivre le montage du projet de CLEAC pour 3 ans.

Action de préfiguration « Voir, ressentir, vivre » une expérience artistique et culturelle et garder la trace

Report de l'action de préfiguration au CLEAC sur l'année 2020-21 en raison de la pandémie de Covid-19, le projet suivant a pu être mené à bien.

Le parcours artistique et culturel

Ce parcours d'éducation artistique et culturelle avait pour objet de faire découvrir 3 champs artistiques et culturels : le spectacle vivant, les arts plastiques et le patrimoine et avait pour thématique « la trace ».

Le projet articulé autour de trois axes

- Le patrimoine : être visiteur de son lieu de vie au travers d'une sortie découverte du patrimoine par le service éducatif du Pays d'art et d'histoire du Perche Sarthois
- Le spectacle vivant : être spectateur d'un spectacle vivant avec la Compagnie Jamais 203.
- Les arts plastiques : être visiteur d'une exposition ou découvrir des œuvres artistiques à partir d'une « box artistique » avec le Centre culturel de la Laverie.

L'objectif était que chaque élève garde une trace de ses expériences.

Ce parcours s'est appuyé systématiquement sur une sortie découverte complétée d'un atelier de pratique artistique autour de l'univers du fanzine* (*petit magazine imprimé, distribué librement et auto-édité, réalisé par des auteurs indépendants). Les ateliers ont été animés par la plasticienne Alma Charry qui a suivi le parcours artistique des élèves et partagé son univers créatif.

Celle-ci a été accueillie en résidence mixte de création et de médiation. Elle a partagé sa démarche artistique avec les élèves au travers de rencontres et des ateliers.

Le projet de création artistique d'Alma Charry était de réaliser une collection d'œuvres s'appuyant sur les objets du quotidien et outils anciens, abandonnés et oubliés. Ces objets, témoins du passé et d'activités souvent disparues dont ils gardent la trace, ont ainsi repris vie et donné lieu à un nouveau récit empreint de poésie.

Les publics du projet

Un public cible, les scolaires

Ce projet s'adressait prioritairement aux classes des collèges du Pays d'art et d'histoire du Perche Sarthois.

Il a touché **14 classes** (4 classes de cycles 2 et 3 de l'école de Melleray et du collège de Bessé-sur-Braye, 6 classes de 5^{ème} des collèges de Bouloire et Connerré, 1 classe de 4^{ème} SEGPA du collège de La Ferté-Bernard, 1 classe de 3^{ème} Prépa-pro du lycée Robert Garnier et 2 classes de 2^{de} logistique du lycée Jean Rondeau de Saint-Calais), soit un total de 291 élèves qui ont pu bénéficier d'au moins un volet complet du projet (voir planning dans document annexe) de sept établissements scolaires différents. Ce à quoi s'ajoutent trois classes, soit 91 élèves qui ont pu bénéficier des spectacles programmés à Bessé-sur-Braye et Montmirail (classes de maternelle de l'école de Montmirail, de CM1-CM2 de Bessé-sur-Braye et de 6^{ème} SEGPA du collège de La Ferté-Bernard) soit 382 élèves bénéficiaires en tout.

Des restitutions auprès du grand public

Pour conclure le projet, une valorisation auprès du grand public a été réalisée, sous la forme d'exposition mettant en perspective les œuvres d'Alma Charry accomplies lors de sa résidence et les résultats des ateliers réalisés avec les scolaires. Cette exposition présentée sur trois communes en quatre lieux a été rythmée par des rencontres avec l'artiste et des ateliers fanzine ouverts à tous gratuitement.

Pour pallier la programmation du spectacle *Le Père* en milieu scolaire en raison de la pandémie, celui-ci a été associé à une découverte du patrimoine et présenté lors des *Journées européennes du patrimoine* au maquis du Bois de la Croix à Connerré.

L'action de préfiguration en quelques données clés

Un projet sur deux ans (janvier 2020 à août 2021) en raison de la pandémie de Covid-19	Voir, ressentir et vivre une expérience culturelle et artistique en Perche Sarthois et en garder la trace
Quatre partenaires culturels locaux	Pays d'art et d'histoire du Perche Sarthois, La Laverie, Jamais 203, Alma Charry sans oublier les établissements scolaires, les communes et lieux d'accueil du projet
Deux partenaires financiers	DRAC Pays de la Loire et Département de la Sarthe
14 classes bénéficiaires + 3 supplémentaires pour les spectacles	291 élèves + 91 élèves
Onze animations découvertes du patrimoine	À Bessé-sur-Braye, Bouloire, La Ferté-Bernard,
Quatre spectacles programmés (de 3 compagnies différentes) par la Compagnie Jamais 203	<i>Né quelque part</i> de Mattieu Barbance <i>Le temps retrouvé</i> du Théâtre Bascule <i>Le Père</i> de la Compagnie Jamais 203 <i>Sur les routes</i> des Barons Freaks
Cinq séances de découverte des œuvres artistiques avec la Laverie	À l'école de Melleray, aux collèges de La Ferté-Bernard et Connerré et au lycée de La Ferté-Bernard
71 ateliers fanzine animés par Alma Charry	Dans chaque établissement concerné et les trois communes d'accueil des restitutions : La Ferté-Bernard, Connerré et Bessé-sur-Braye
Restitution « tout public » (visuels 1 & 2) - 3 expositions de restitution - 4 rencontres avec l'artiste Alma Charry - 3 ateliers fanzine animés par Alma Charry dans le cadre des expositions	Médiathèque et chapelle Saint-Lyphard La Ferté-Bernard (18 juin au 3 juillet), médiathèques de Connerré (7 au 24 juillet) et Bessé-sur-Braye (28 juillet au 14 août)
Un spectacle proposé au grand public lors des Journées européennes du patrimoine	Spectacle <i>Le Père</i> par Denis Milon, Compagnie Jamais 203 à Connerré (18 et 19 septembre 2021)



Photo : Alma CHARRY – Crédit photo : Pays du Perche Sarthois

Le CLEAC du Perche Sarthois – Volet acteurs culturels du Perche Sarthois

Parallèlement à l'action de préfiguration, le Pays d'art et d'histoire a travaillé au montage général du CLEAC et à la mise en œuvre de la 1^{ère} année officielle lancée sur l'année scolaire 2021-2022.

Le travail a consisté à définir avec les élus du territoire et nos partenaires de l'État (DRAC et Éducation Nationale) les instances du CLEAC (comité de pilotage, comité de programmation, réseau des acteurs) et déterminer les modalités de mise en œuvre pour la durée du CLEAC à savoir 2021-2024 à l'instar d'un CLEAC en 2 volets : une action phare portée par le Pays d'art et d'histoire et un volet à destination des acteurs culturels du territoire.

L'action phare du Perche Sarthois sur la double thématique Paysage et cinéma d'animation documentaire en lien avec la résidence d'artiste du Perche Sarthois, a été validée ainsi que six projets répartis entre quatre acteurs culturels du territoire (trois projets sur la musique, le conte et le spectacle vivant du Centre culturel International de Roussigny (Saint-Ulphace), un projet sur la céramique par l'Association Terre de Potiers (La Bosse), un projet sur la sculpture par l'Association Comité Mains d'Art (Saint-Michel-de-Chavaignes), un projet basé sur la collecte de films et le spectacle vivant « Arrêt sur Images » par la compagnie Jamais 203 (Bouloire). L'ensemble de ces projets a fait l'objet d'un soutien financier de la DRAC des Pays de la Loire à hauteur de 37 500 euros et d'un soutien de 4 500 € du département de la Sarthe pour l'action phare du Perche Sarthois. La mise en œuvre de la plupart des projets a débuté à la fin de l'année 2021 pour se poursuivre jusqu'en juin 2022.

Exposition

Exposition *La bataille du Mans au jour le jour*

Dans le cadre d'un partenariat avec la ville d'art et d'histoire du Mans mené à la suite des commémorations autour du 150^{ème} anniversaire de la bataille du Mans, la maquette de l'exposition produite par la Maison du Pilier Rouge a été reprise par le Pays du Perche Sarthois et légèrement modifiée et complétée afin de l'adapter au territoire du Perche Sarthois.

Ainsi, 15 panneaux ont été édités au format 1,90 m X 0,95 m et adaptés à nos supports autoportants afin de rendre l'exposition itinérante dans le Perche Sarthois et de pouvoir la prêter aux établissements scolaires et aux communes du territoire.

Cette exposition a été présentée au cours de l'été 2021 à l'Abbaye de Tuffé puis au moment du Monument du Mois à Thorigné-sur-Dué.

Commercialisation – Service réceptif

Le Pays d'art et d'histoire poursuit l'accueil des groupes dans le cadre des visites-guidées.

Malheureusement la pandémie de covid-19 a entraîné pour la seconde année consécutive des difficultés pour les accueillir. Outre le recul notable des réservations, le service groupe a enregistré 31 annulations dont 23 en raison de la Covid. Néanmoins, le service groupe du Perche Sarthois a accueilli 32 groupes (soit 1338 personnes accueillies).

Sur ces 32 groupes, 26 ont fait l'objet d'une visite-guidée (2 à Montmirail et 24 à La Ferté-Bernard) par un guide-conférencier du Pays d'art et d'histoire soit 1 029 visiteurs.

Bilan chiffré de l'année 2021 :

La fréquentation fut **très fortement impactée par la pandémie du Covid-19**

En 2021, 32 groupes (soit 1 338 personnes) ont visité le territoire, contre 7 (soit 207 personnes) en 2020.

Cette reprise progressive de la fréquentation s'explique par :

- un troisième confinement du 3 avril au 3 mai 2021 non inclus, soit 28 jours à une période d'activation de la saison touristique pour la venue des groupes ;
- un public majoritairement composé de personnes âgées, considérées comme hautement à risque et vulnérables face à la pandémie ;
- un climat anxieux vis-à-vis de la COVID-19 peu propice à la réservation, plusieurs mois à l'avance, de séjours touristiques.

La provenance des groupes était la suivante : **Île-de-France : 8 ; Normandie : 4 ; Centre-Val-de-Loire : 9 ; Pays-de-la-Loire : 8.**

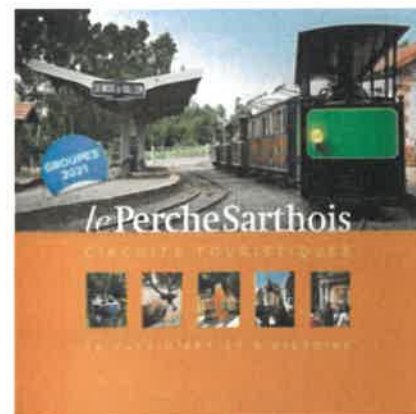
De fait, le chiffre d'affaires estimé fut de 32 910,39 € de recettes.

Au total, ce sont 109 groupes qui ont contacté le Service Groupes du Pays du Perche Sarthois pour réaliser un séjour sur le territoire en 2021. Sur ces 109 groupes :

- 32 groupes (29%) ont pu réaliser leur séjour ;
- 38 groupes (35%) ont dû annuler leur projet pour 2021 ;
- 39 groupes (36%), devant l'amélioration de la situation sanitaire et grâce à un climat plus optimiste, ont sollicité le Service Groupes dès juillet-août 2021 pour préparer leur séjour en 2022.

Une nouvelle brochure *Le Perche Sarthois : Circuits touristiques en Pays d'art et d'histoire* pour l'année 2021 a été conçue et diffusée. Elle présente sept circuits-découverte dont :

- 1 nouveau circuit-découverte : – Circuit-découverte 2021 n°7 : « Le Perche Sarthois en toutes saisons ! ». Y interviennent : le Musée-Château des Comtes du Perche à Nogent-le-Rotrou ; l'un de nos deux restaurants partenaires situés à La Ferté-Bernard (Le Stade et Brit Hôtel), en fonction du choix du client (déjeuner) ; le Perche Sarthois avec la visite guidée à pied de La Ferté-Bernard ; le Château de Montmirail avec la visite guidée du site et un goûter.
- 1 circuit-découverte modifié : – Circuit-découverte 2021 n°6 : « Traditions et terroir ». Y interviennent : La famille Meulemans à Saint-Jean-des-Échelles, l'Écomusée du Perche à Saint-Cyr-la-Rosière et la Cidrerie traditionnelle du Perche à Val au Perche.
- 21 partenaires et leur(s) prestation(s) à l'attention des groupes, dont 4 restaurants.



1.3 Le tourisme

Actions de communication et de diffusion :

Brochure générale « Tourisme en Pays d'art et d'histoire » : Éditée à 10 000 exemplaires, ce document d'information présente l'ensemble de l'offre touristique du Pays du Perche Sarthois. Véritable document de référence pour les offices de tourisme et les professionnels du territoire, il est diffusé bien en dehors des frontières du Pays, lors d'opérations produites par le Perche Sarthois et ses partenaires (salons, actions de communications diverses, offices de tourisme et professionnels du reste de la Sarthe et des départements limitrophes).



Le calendrier « Le Perche sarthois en fête » mai – décembre : Édité à 2 000 exemplaires, il recense l'ensemble des animations touristiques et culturelles sur le territoire.

Flyer de promotion « Le Canoë-Kayak sur l'Huisne – été 2021 ». Édité à 3 000 exemplaires. Il recense les animations et locations proposées par les clubs présents sur l'Huisne.



La promotion touristique lors de salons a été impactée par la crise sanitaire liée à la COVID-19.

Les salons touristiques et événements locaux :

- Salon International des voyages à Colmar (du 11 au 14 novembre),
- Foire du Mans (du 09 au 13 septembre),
- Entre Cours et Jardins (25 et 26 septembre),
- Journée Métiers d'Art à Montmirail (24 et 25 juillet)
- Actions de promotion sur les marchés à La Ferté-Bernard, à Connerré, à Vibraye.



Développement de l'itinérance :

Randonnée : Deux sessions de formation balisage ont été organisées en octobre 2021 à Connerré et Saint-Calais et ont compté 23 participants.



Crédit photo : Pays du Perche Sarthois

Cyclotourisme : Une veille permanente est engagée sur les circuits avec achat de la signalétique manquante.

Développement de la navigabilité de l'Huisne : Une réunion de lancement du projet de développement de la navigabilité sur l'Huisne entre Nogent-le-Rotrou et Le Mans en présence d'élus et de techniciens a été organisée le 31 mars. Se sont ensuivies diverses réunions techniques. Une étude de faisabilité a été réalisée par la Fédération Française de Canoë-Kayak sur la sécurité et la signalisation qui a donné lieu à une réunion de restitution le 30 novembre. La commande de la signalétique et des aménagements est à prévoir en 2022.



Les outils numériques :

En 2021, ce sont 39 500 internautes (+ 7 % par rapport à 2020) qui ont visité le site internet du Perche Sarthois pour un total de 92 600 pages consultées (+ 6 %).

La page Facebook compte 3 200 abonnées en décembre 2021 (+ 11 % par rapport à 2020). Elle est la page d'information touristique la plus suivie de Sarthe, derrière l'office de tourisme du Mans et Sarthe Tourisme.

Le compte Instagram recense pour sa part plus de **1 500 abonnés**, il est également le compte de destination le plus suivi en Sarthe derrière Le Mans et le Département. Le Pays du Perche Sarthois a organisé un concours sur Instagram « C'est mon paysage » où une centaine de participations a été comptabilisée.

La Newsletter : La lettre d'information du Perche Sarthois permet de partager aux abonnés les actions quotidiennes, les temps forts du mois et les rendez-vous à venir. La Newsletter est communiquée à environ 2 850 adresses.

Pour y souscrire, suivre le lien suivant : <http://www.perche-sarthois.fr/newsletter/subscribe>

Autres actions de communication :

Des **insertions presse** dans le Guide été Ouest France et Paru Vendu ou encore dans la revue spécialisée Carpe Diem pour la 5^{ème} année : 5 000 exemplaires diffusés aux présidents de clubs seniors et une version numérique envoyée à 25 000 clubs, 80 000 adhérents, 1 500 autocaristes. **Des passages TV Vià LMTV Sarthe** sont à noter tout comme des **chroniques radio** dans les radios suivantes : France Bleu Maine, Sweet FM, RCF, Radio Alpes Mancelles.

Panneau de présentation du territoire et oriflamme : 20 exemplaires diffusés dans les sites de visites et de loisirs : symbole d'appartenance à la destination Perche Sarthois.

Sac à baguette : Diffusion de 500 000 sacs « promotion touristique de la Sarthe » dans les boulangeries des régions voisines.



Le Pays du Perche Sarthois a pour projet de créer **la Maison du Cheval Percheron**. Ce nouveau projet fut présenté auprès des élus et des partenaires concernés dans l'année 2021 avec l'identification d'un potentiel lieu. Le projet est à développer sur 2022.

1.4 Les procédures contractuelles

Avec l'Europe, le programme européen Leader

Dans le cadre de la politique agricole commune, le second pilier (Fond Européen Agricole pour le Développement Régional – FEADER), bien que majoritairement dédié aux agriculteurs comprend un volet centré sur le développement local. Le programme **LEADER (Liaison Entre Actions de Développement de l'Économie Rurale)** en est l'outil réservé. Il est destiné à financer des projets pilotes ou innovants des zones rurales, avec une particularité : il est mis en œuvre directement par des **GAL (Groupes d'Action Locale)**, agissant au nom de territoires de projets sélectionnés par le biais d'un appel à projet régional.

Au cours de l'année 2021, la Région des Pays de la Loire a attribué une enveloppe Leader complémentaire, en raison de l'enveloppe dédiée à la transition débloquée par l'Union Européenne, afin de faire face aux conséquences de la crise sanitaire. Ainsi, en juin 2021, la Région a attribué au GAL du Pays du Perche Sarthois 563 219 € supplémentaires, portant son enveloppe de 2 355 000 € à 2 918 219 € pour la période 2014-2022.

Au cours d'une réunion menée en septembre 2021, les porteurs de projets qui avaient des dossiers déposés et qui étaient placés en liste d'attente, parfois depuis plus d'un an, ont été reçus afin de faire le point précis sur la réalisation des projets. Une partie importante de l'enveloppe complémentaire attribuée a ainsi pu être affectée lors du dernier comité de programmation de l'année.

Le comité de programmation Leader s'est réuni trois fois, le 15 février, le 31 mai et le 8 novembre. En tout, 29 dossiers de demande de subvention ont été instruits réglementairement par les services de la Région représentant un montant de subvention programmé de 654 926,08 €, soit 22,4 % de l'enveloppe du GAL.

Au cours de la même période, 11 dossiers ont été payés par l'Agence de Service et de Paiement (ASP). Un portait sur la fiche-action n°2, 6 sur la fiche-action n°6, 1 sur la n°7, 1 sur la n°10, 1 sur la n°12 et 1 sur la n°14. Au total ils représentent la somme de 143 561,85 €, soit 4,92 % de l'enveloppe du territoire. Depuis le début du programme, 22,06 % de la nouvelle maquette (2,9 M€) ont été payés.

Au 31 décembre 2021, la maquette du programme est la suivante, après l'affectation des crédits de l'enveloppe complémentaire lors du comité de programmation du 8 novembre 2021 :

N°	Intitulé de l'action	Leader
1	Soutien à l'action touristique et patrimoniale du Pays du Perche Sarthois	138 219 €
2	Amélioration de l'offre en équipements et aménagements touristiques	450 000 €
3	Soutien aux projets de restauration et de valorisation du patrimoine	360 000 €
4	Soutien au développement des circuits courts alimentaires	55 000 €
5	Démarches innovantes liées à la gestion de proximité des déchets organiques	0 €
6	Développement d'une économie de proximité et résidentielle	430 000 €
7	Amélioration de l'offre en faveur de la petite enfance et de la jeunesse	500 000 €
8	Généralisation de l'accès pour tous à la santé et lutte contre la désertification médicale	200 000 €
9	Mise en œuvre d'une politique environnementale et énergie climat à l'échelle du Pays	0 €
10	Réhabilitation énergétique du patrimoine communal	250 000 €
11	Préservation de la qualité environnementale et paysagère	70 000 €
12	Développement des modes de déplacements doux piétons et cyclistes	115 000 €
13	Coopération inter territoriale ou transnationale	10 000 €
14	Animation et fonctionnement du programme	340 000 €
	TOTAL	2 919 218 €



CE PROJET EST COFINANCÉ PAR LE FONDS EUROPÉEN AGRICOLE
POUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL. L'EUROPE INVESTIT DANS LES ZONES RURALES

Avec la Région, les dispositifs de contractualisation pour le compte des communautés de communes

Deux dispositifs de contractualisation régionaux portés par le Syndicat Mixte du Pays du Perche Sarthois sont encore en cours : le Nouveau Contrat Régional (NCR 2014-2017) et le Contrat Territoire Région (CTR 2018-2020). Les porteurs de projets ont 4 ans pour effectuer les travaux, à partir de la date de notification du projet en commission permanente régionale. L'année 2021 a été l'occasion de solder plusieurs dossiers, tant concernant le NCR que le CTR. Quelques dossiers ont également subi des modifications et seront étudiés et suivis au cours de l'année 2022. Au 31 décembre 2021, il ne reste plus que 4 dossiers à solder au sein du NCR, tandis que le CTR avance quant à lui à un rythme satisfaisant.

Bilan des actions

1.5 SCoT-PCAET du Perche Sarthois

Le Schéma de Cohérence Territoriale et le Plan Climat Air Energie : Depuis 2018, le Pays du Perche Sarthois s'est doté des compétences de planification à travers l'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale et du Plan Climat Air Énergie Territorial pour le territoire réuni du Pays de l'Huisne Sarthoise et des Vallées de la Braye et de l'Anille. Véritable projet stratégique de développement, il fixe, sur un horizon de 20 ans, le cadre de toutes les politiques publiques sur un espace délimité ; et il les met en cohérence afin de satisfaire les besoins immédiats et futurs de la population tout en préservant les ressources. Le SCoT intègre aussi les objectifs de la politique régionale. Le SCoT est la réponse à la question : Que voulons-nous faire de notre territoire ? Quelle est la vision d'avenir du territoire ? Son but est de préciser et mettre en cohérence les politiques locales en matière d'urbanisme, de logement, de transports et déplacements, d'implantation commerciale, d'équipements structurants, de développement économique, touristique et culturel, de préservation des ressources naturelles...

L'année 2021 a été une année riche de nouveautés législatives pour le SCoT du Perche Sarthois. En février 2021, le SCoT du Perche Sarthois est devenu un SCoT modernisé favorisant une meilleure prise en compte des enjeux du territoire et la mise en avant du projet politique stratégique, confortant le rôle intégrateur du SCoT concernant les enjeux de toutes les politiques sectorielles ayant une incidence sur l'urbanisme.

Pour rappel, un SCoT modernisé est doté d'un Projet d'Aménagement Stratégique (PAS), un Document d'Orientations et d'Objectifs (DOO) et d'annexes (Diagnostic, État initial de l'environnement, évaluation environnementale, analyse de la consommation foncière, justification des choix, etc). La modernisation du SCoT est l'occasion d'annexer un plan d'actions afin de faciliter sa mise en œuvre.

Fin mars 2021, une réunion de présentation du diagnostic SCoT a été réalisée en présence des élus (maires et délégués titulaires du Perche Sarthois). Cette réunion fut l'occasion de présenter les principaux chiffres du diagnostic et de sensibiliser les élus à l'élaboration de ce document. Cette réunion était également le support pour présenter le travail du laboratoire ESO sur la consommation foncière.



Crédit photo : Pays du Perche Sarthois, 2021

En septembre 2021, une autre réunion à destination des élus et du Conseil de développement s'est tenue sur la possibilité de devenir un SCoT valant PCAET. En effet, le SCoT et le PCAET se fondent en un seul document dit SCoT-AEC (Schéma de Cohérence Territoriale – Air, Énergie, Climat) pour intégrer la lutte contre le changement climatique dans l'ensemble des politiques menées, tout en visant à limiter l'impact du territoire sur le climat en réduisant les émissions de gaz à effet de serre (GES) et à réduire la vulnérabilité du territoire.

Les élus avaient été sensibilisés à la transition écologique à travers une formation proposée en partenariat avec l'ADEME.

L'année 2021 fut l'occasion de continuer le travail avec les « licence 3 » de l'Université du Mans : recenser et répertorier l'ensemble des commerces du territoire.

Comme tous les ans, un travail de suivi des documents d'urbanisme (SCOT, PLUi) des territoires voisins est en filigrane ainsi que le suivi du SRADDET (Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires).

Avec la promulgation de la Loi Climat & Résilience, les SCOT doivent se regrouper en conférence régionale des SCOT.

Le travail, important, est ponctué de réunions techniques dites « INTERSCOT ».

1.6 Alimentation durable

En 2021, 22 communes étaient engagées dans la démarche « Mon Restau Responsable », dont sept communes étaient certifiées (Connerré, Lombron, Melleray, Saint-Calais, Saint-Mars la Brière, Savigné l'Evêque et Soullitré). Pour rappel 60 communes du Perche Sarthois sont dotées d'une cantine scolaire.

L'année 2021 a été l'occasion de continuer à communiquer largement autour de la mission sous la forme de :

- Annuaire des producteurs locaux : annuaire initialement constitué de 130 producteurs, qui, mis à jour, en comporte dorénavant 240. Cet annuaire dispose de nouvelles informations : vente directe, marché, collaboration avec les commerçants, la restauration collective, etc.
- Document d'aide règlementaire (« Restau'co questions/réponses ») : document téléchargeable sur le site internet du Pays du Perche Sarthois qui recense les questions réglementaires souvent posées par la restauration collective et leurs réponses avec les textes réglementaires qui s'appliquent. Cet outil a été élaboré avec l'aide de la Direction Départementale de la Protection des Populations (DDPP).
- Flyer de présentation de la démarche Mon Restau Responsable à destination des parents d'élèves : téléchargeable en ligne sur le site du Pays du Perche Sarthois. Élaboré à la suite d'une demande des collectivités qui souhaitaient communiquer auprès des parents d'élèves.
- Outils de communication Mon Restau Responsable à personnaliser : téléchargeables sur le site internet du Perche Sarthois. Outils créés pour faciliter la communication des communes engagées dans MRR et pour garantir une uniformisation de la communication sur le territoire.
- Boîte pour réaliser une semaine de pesée du gaspillage alimentaire : boîte prêtée sur demande qui contient des sceaux à l'effigie de la mission et qui permet d'effectuer la pesée du gaspillage alimentaire par catégorie de déchets, s'accompagne d'une balance, d'un fichier de calcul automatique des résultats et d'outils de communication à personnaliser pour communiquer sur la mise en place d'une telle action (téléchargeables en ligne).
- Création de la newsletter alimentation durable pour informer des actualités nationales et démarches locales.
- Animation de cérémonies publiques d'engagement.
- Proposition d'ateliers en lien avec MRR (ex : la rencontre sur le thème des circuits courts).
- Organisation de formations CNPFT adaptées aux besoins des agents du territoire.
- Organisation de la rencontre technique entre cuisiniers (une des étapes du dispositif MRR).

2.1 Les adhérents

Pour rappel, en application de l'article L.5721-2 du CGCT, le syndicat mixte est administré par un comité syndical de 105 représentants, élus, parmi :

- les conseillers départementaux,
- et les conseillers communautaires, ou à défaut, les conseillers municipaux des communautés de communes concernées, par chacun des organes délibérants des collectivités adhérentes et répartis en deux collèges comme suit (Arrêté préfectoral du 26 mars 2021).

<i>Collectivités membres</i>	<i>Nb de représentants</i>	<i>Nb de voix</i>
<i>Collège des Communautés de communes</i>	<i>97</i>	<i>97</i>
<i>Le Gesnois Bilurien</i>	<i>28</i>	<i>28</i>
<i>Maine Saosnois</i>	<i>11</i>	<i>11</i>
<i>Vallées de la Braye et de l'Anille</i>	<i>21</i>	<i>21</i>
<i>Pays de l'Huisne Sarthoise</i>	<i>37</i>	<i>37</i>
<i>Collège du Conseil départemental</i>	<i>8</i>	<i>16</i>
<i>Total</i>	<i>105</i>	<i>113</i>

Le Perche Sarthois est composé des collectivités suivantes :

- **Communauté de communes Le Gesnois Bilurien : 30 968 habitants / 23 communes,**
- **Communauté de communes du Pays de l'Huisne Sarthoise : 28 659 habitants / 33 communes**
- **Communauté de communes des Vallées de la Braye et de l'Anille : 15 380 habitants / 19 communes,**
- **Communauté de communes Maine Saosnois, (en représentation substitution pour les communes de l'ex Maine 301) : 8 487 habitants / 10 communes.**

Le Pays du Perche Sarthois étant un syndicat mixte dit « ouvert »,
le Conseil départemental de la Sarthe est un membre à part entière du Pays.

2.2 Les missions statutaires

Structure de **coopération intercommunautaire**, le Pays du Perche Sarthois a pour vocation de **fédérer les acteurs locaux autour d'un projet commun de développement et d'aménagement global et durable du territoire.**

Il constitue un niveau privilégié de partenariat et de concertation avec l'ensemble des acteurs locaux publics et privés qui œuvrent au développement du territoire. Outil d'ingénierie, il exerce à la fois des activités d'étude, d'animation, de coordination et de gestion de procédures.

Il a pour objet toute réalisation concourant au développement du territoire et en particulier :

- Tout ce qui contribue au développement et à la mise en œuvre du Pays d'art et d'histoire et du pôle touristique,
- L'exercice des activités d'études, d'animation, de coordination et de gestion nécessaires à la mise en œuvre des projets économiques, touristiques, sportifs, environnementaux, culturels et sociaux d'intérêt collectif,
- La conclusion avec l'Union européenne, l'État, le Conseil régional, le Conseil départemental ou avec tout autre partenaire, de conventions ou de contrats permettant la mise en œuvre des programmes d'aménagement et de développement durable.

Dans ce cadre, il assure sur son périmètre d'intervention, la cohérence et la coordination des actions d'aménagement et de développement durable du territoire en liaison avec les Communautés de communes.

Pour accomplir ses missions, le syndicat mixte s'appuie sur les réflexions, propositions et avis du Conseil de développement.

En outre, en 2018, le Perche Sarthois s'est transformé en syndicat mixte à la carte. Les Communautés de communes membres peuvent ainsi décider de lui transférer les compétences suivantes :

- Schéma de Cohérence Territoriale
- Plan Climat Air Énergie Territorial

C'est le cas des Communautés de communes de l'Huisne Sarthoise et des Vallées de la Braye et de l'Anille pour la réalisation du SCoT et du PCAET du Perche Sarthois.

2.3 Les élus

Le Perche Sarthois est un **syndicat mixte ouvert**, administré par un **comité syndical de 105 représentants**, élus par chacun des organes délibérants des collectivités adhérentes et répartis en deux collèges : collège des collectivités membres et collège du Conseil Départemental.

Le Pays du Perche Sarthois est doté d'un Bureau. Il est composé de **14 membres**, dont la composition est la suivante :

- Président du Pays du Perche Sarthois : M. Pierre CRUCHET
- Vice-Président pour le Conseil départemental : M. Dominique LE MÈNER
- Vice-Président pour la Communauté de communes du Gesnois Bilurien : M. Anthony TRIFAUT
- Vice-Président pour la Communauté de communes du Maine Saosnois : Mme Géraldine VOGEL
- Vice-Président pour la Communauté de communes du Pays de l'Huisne Sarthoise : M. Didier REVEAU
- Vice-Président pour la Communauté de communes des Vallées de la Braye et de l'Anille : M. Michel LEROY
- Vice-Président délégué aux contractualisations : M. Willy PAUVERT
- Vice-Président délégué à l'environnement et au cadre de vie : M. Gilles de GALARD
- Vice-Président délégué au SCoT et au PCAET : M. Yvan BOSNYAK
- Membre pour le Conseil départemental : Mme Françoise LELONG
- Membre pour la Communauté de communes du Gesnois Bilurien : M. Jean-Marie BOUCHE
- Membre pour la Communauté de communes du Maine Saosnois : M. Michel COUDER
- Membre pour la Communauté de communes du Pays de l'Huisne Sarthoise : Mme Michèle LEGESNE
- Membre pour la Communauté de communes des Vallées de la Braye et de l'Anille : M. Christophe LEDIEU

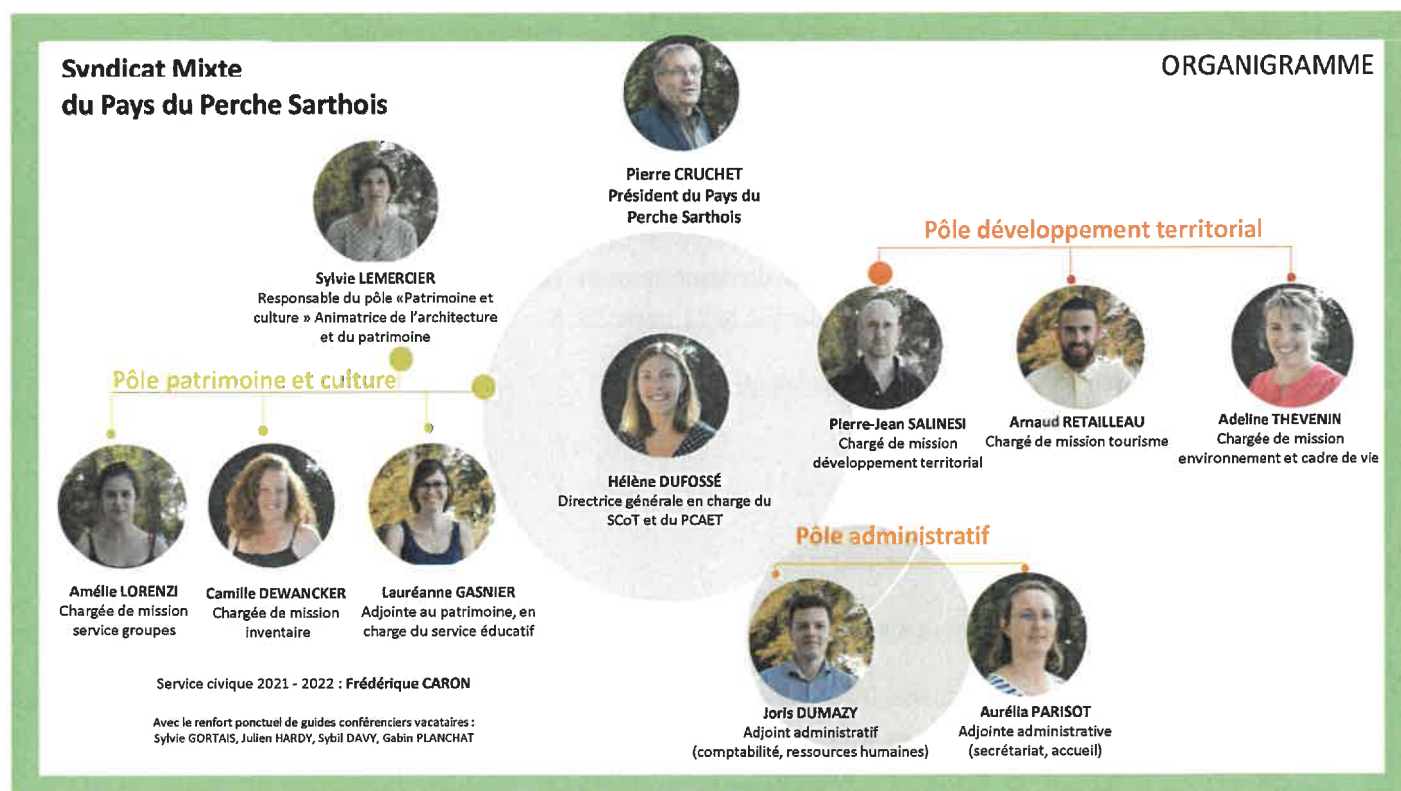
Le Président du Conseil de Développement, est invité aux réunions du Bureau.

2.4 Les agents

L'équipe en 2021, compte onze agents permanents :

- **Vanessa Chollet**, directrice du Pays du Perche Sarthois,
- **Camille Dewancker**, chargée de mission Inventaire du patrimoine
- **Hélène Dufossé**, chargée de mission Schéma de Cohérence Territoriale et Plan Climat Air Énergie Territorial
- **Joris Dumazy**, Comptable
- **Lauréanne Gasnier**, chargée de mission Service éducatif
- **Sylvie Lemercier**, animatrice de l'Architecture et du Patrimoine
- **Amélie Lorenzi**, chargée de mission Commercialisation
- **Aurélia Parisot**, secrétaire
- **Arnaud Retailleau**, chargé de mission Tourisme
- **Pierre-Jean Salinesi**, chargé de mission Développement territorial
- **Adeline Thevenin**, chargée de mission Environnement et cadre de vie

Par ailleurs, le Pays d'art et d'histoire fait appel à des guides-conférenciers, sous vacations, pour renforcer l'équipe lors des actions menées (animations du service éducatif et visites guidées).



2.5 Le Conseil de Développement

Le Conseil de Développement est une organisation de la société civile. Il est constitué de représentants des acteurs économiques, associatifs, sociaux, culturels etc. désireux d'accompagner les élus locaux dans la réalisation des projets du territoire. Instance consultative, il se veut être force de propositions sur les sujets pour lesquels il est saisi par les élus ou les auto-saisines qu'il souhaite mener à sa propre initiative.

L'article 88 de la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe) stipule ce qui suit :

« I.- Un conseil de développement est mis en place dans les établissements publics à fiscalité propre de plus de 20 000 habitants. Il est composé de représentants des milieux économiques, sociaux, culturels, éducatifs, scientifiques, environnementaux et associatifs du périmètre de l'établissement public. Par délibérations de leurs organes délibérants, des établissements publics contigus peuvent décider de créer et d'organiser un conseil de développement commun compétent pour l'ensemble de leurs périmètres.

II.- La composition du conseil de développement est déterminée par délibération de l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale ».

Le Conseil de développement par son action contribue :

- Au renforcement des liens entre la société civile et les politiques,
- À l'animation, l'information et la sensibilisation des acteurs locaux du territoire,
- À la production de connaissances immatérielles et à la production d'outils d'aides à la décision,
- À la consolidation, voire à la création de réseaux d'acteurs locaux,
- À la promotion d'un développement durable et solidaire.

Le Conseil de développement du Perche Sarthois a été créé en janvier 2002. Le nouveau Conseil de Développement du Perche Sarthois, mutualisé pour les Communautés de communes du Gesnois Bilurien, du Pays de l'Huisne Sarthoise et des Vallées de la Braye et de l'Anille, a été renouvelé le 21 mars 2018.

L'instance est composée de 27 membres, représentant 4 collèges :

- Acteurs économiques,
- Acteurs artistiques, éducatifs et culturels,
- Acteurs associatifs,
- Acteurs du secteur sanitaire et social.

Le Président du Conseil de Développement est M. Christian POTTIER ; le Vice-président est M. Jean-Pierre AUGER.

Au-delà des réunions internes à l'instance, les membres participent aux réunions des commissions du Pays. Des membres suivent également les réunions des Conseils communautaires.

2.6 Le budget

A / Budget principal

Le résultat de 2021 en opérations réelles est le suivant :

Section de fonctionnement	
Dépenses	527 971,33 €
Recettes	664 469,59 €
Résultat relatifs	+ 136 498,26 €
Avec l'excédent reporté, résultat 2021	+ 214 800,04 €
TOTAL	+ 351 298,30 €
Section d'investissement	
Dépenses	53 114,90 €
Recettes	52 955,86 €
Résultat relatifs	-159,04 €
Avec l'excédent reporté, résultat 2021	+ 53 754,84 €
TOTAL	+ 53 595,80 €

B / Budget annexe : SCoT et PCAET

Le résultat de 2021 en opérations réelles est le suivant :

Section de fonctionnement	
Dépenses	113 761,57 €
Recettes	90 048,76 €
Résultat relatifs	-23 712,81 €
Avec l'excédent reporté, résultat 2021	+ 113 318,07€
TOTAL	+ 89 605,26
Section d'investissement	
Dépenses	1 907,03 €
Recettes	852 €
Résultat relatifs	-245,03 €
Avec l'excédent reporté, résultat 2021	-212,17 €
TOTAL	-457,20 €

L'équipe du Pays du Perche Sarthois vous remercie.